

Nouvelle initiative lancée pour légaliser le cannabis

BERNE Libéraliser la consommation et la culture à usage privé: tel est le souhait des initiants.

Le Colorado (USA) et l'Uruguay ont sauté le pas, pourquoi pas la Suisse? L'association Legalize it! a lancé hier la récolte de signatures pour son texte souhaitant dépenaliser la fumette et les plantations destinées à la consommation personnelle. Une disposition qui ne s'appliquerait qu'aux personnes majeures.

Le porte-parole de l'association, Nino Forrer, explique: «En Suisse, les bons citoyens sont stigmatisés comme étant des criminels juste parce qu'ils fument un joint le week-end.» L'amende d'ordre de 100 fr., qui s'applique lorsqu'une per-

Plusieurs refus

La substance est considérée comme une drogue depuis 1951. Sa consommation est interdite par le droit suisse depuis 1975. Au début des années 2000, le Conseil fédéral avait déjà proposé de dépenaliser la fumette, mais le Parlement avait refusé. Une initiative dans le même sens a été balayée en 2008 par 63% des votants. En 2013, la consommation est devenue passible d'une simple amende.

sonne est pincée avec moins de dix grammes n'a rien changé à la situation, estime-t-il. Et d'ajouter: «Un changement de cap radical est plus que nécessaire.» En 2008 pourtant, le peuple avait rejeté massivement cette idée (lire ci-dessus).



La Suisse compterait plus de 200 000 fumeurs réguliers. -REU

Pour Nino Forrer, cette défaite est due au fait que les Suisses pensaient qu'il s'agissait essentiellement d'une idée de gauche. Or, précise-t-il, «être pour la légalisation de la marijuana n'a rien à voir avec une préférence politique». Reste

Projets en attente

Les villes de Berne, Zurich, Genève et Bâle ont, de leur initiative, lancé des projets pilotes de libéralisation. Berne souhaite autoriser la vente en pharmacie. Bâle veut en faire de même pour le cannabis thérapeutique. Zurich songe à un programme de consommation accompagnée des fumeurs, y compris les 16-18 ans. Genève n'a pas encore présenté son projet. Toutes ces idées doivent obtenir l'aval de l'Office fédéral de la santé publique.

que fumer du cannabis n'est pas anodin. Sur son site internet, Addiction Suisse rappelle que ça peut causer des maladies respiratoires ou exacerber des maladies psychiques. Au final, une dépendance peut aussi se développer. -DAW/OFU/DMZ